

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil dix, le 15 avril à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs Denis BANDELIER, Josette BESSE, Marcel BRUNGARD, Monique DINET, Xavier DOMON, Jean-Jacques DUPREZ, Arlette ECABERT, Hubert ECOFFEY, Jean-Claude JACOB, Daniel KUNTZ, Bernard LAVAL, Jean LOCATELLI, Évelyne MANTEY, Thierry MARCJAN, Robert NATALE, Pierre OSER, Jean-Claude TOURNIER, Elghazi ZOUNDARI **membres titulaires** et Patrice DUMORTIER, Claudine SARRET, Pierre VOGELWEID **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs Jacques BOUQUENEUR, Laurent BROCHET, Gérard FESSELET, Claude GIRARD, André HELLE, Bernard LIAIS, Sylvie MANZONI, Françoise PELCAT, Jean-Marc PELLETIER, Cédric PERRIN, Bernard TENAILLON, André THEVENOT.

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Jacques BOUQUENEUR à Arlette ECABERT, Gérard FESSELET à Jean-Claude JACOB, André HELLE à Pierre OSER, Bernard LIAIS à Josette BESSE, Sylvie MANZONI à Pierre VOGELWEID, Jean-Marc PELLETIER à Jean LOCATELLI, Cédric PERRIN à Jean-Claude TOURNIER, Bernard TENAILLON à Claudine SARRET, André THEVENOT à Patrice DUMORTIER.

Assistaient à la séance : Monsieur Eric GILBERT, Myriam PISANO.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
07/04/10	08/04/10	En exercice	32
		Présents	22
		Votants	28

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président.

La secrétaire de séance est désignée parmi les membres titulaires présents. Josette BESSE est désignée.

2009-02-03 - B - Budget Eau - Compte administratif 2009

Rapporteur : Thierry MARCJAN

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2121-31, L 2122-21, et L2343-1 et 2,

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 20 mars 2009 approuvant le budget primitif du budget annexe Eau de l'exercice 2008,

Vu l'approbation du Bureau en date du 1er avril 2010,

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Président et du compte de gestion du receveur du Budget annexe Eau pour l'exercice 2009,

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 1 912 907,22	G 2 239 123,35	G-A 326 216,13
	Section d'investissement (y compris les comptes 1064 et 1068)	B 944 446,89	H 1 198 507,28	H-B 254 060,39
REPORTS DE L'EXERCICE 2008	Report en section d'exploitation (002)	C (si déficit)	I 112 731,24 (si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D 340 241,00 (si déficit)	J (si excédent)	
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 3 197 595,11	Q= G+H+I+J 3 550 361,87	=Q-P 352 766,76
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2010 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00	
	Section d'investissement	F 199 584,42	L 0,00	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2010	= E+F 199 584,42	= K+L 0,00	
		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 1 912 907,22	= G+I+K 2 351 854,59	438 947,37
	Section d'investissement	= B+D+F 1 484 272,31	= H+J+L 1 198 507,28	-285 765,03
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 3 397 179,53	= G+H+I+J+K+L 3 550 361,87	153 182,34

Le Conseil Communautaire, en l'absence du Président et après en avoir débattu à l'unanimité des membres présents, décide :

- **d'adopter le compte administratif du Budget annexe Eau pour l'exercice 2009.**

PJ : Tableaux Exécution du budget et Vue d'ensemble du compte administratif 2009

Bilan 2009 - Balance Générale,

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p> <p>Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le Et publication ou notification le Le Président,</p>	<p>Le Président,</p>
---	-----------------------------